



PEYRIGNAC

(Pairinhac en occitan)

La vie

De notre commune



Des cérémonies du 11 novembre de "haute tenue" pour le centenaire 1914-1918



Messe chantée au
château pour la fête
de Peyrignac avec la
présence des
confréries et de la
chorale de la
Bachelierie
Avec l'aimable
autorisation de
Francès et Russell



← Amicale laïque
Marché de Noël

Noël des
enfants
de la commune



Le « blues » des maires ruraux

La presse nationale et locale se fait régulièrement l'écho du « mal être » des maires, notamment ceux des communes rurales, qui se traduit par la volonté de 55 % d'entre eux de ne pas se représenter aux élections de 2020 et sans compter les démissions en cours de mandat qui se multiplient.

Autour de nous, en Périgord, ce phénomène s'accélère et c'est une vingtaine de maires qui ont jeté l'éponge depuis le début du mandat.

Ce ras-le-bol et le découragement qui en découle proviennent de l'accumulation d'incompréhensions, de problématiques ou de conflits locaux au nombre desquels :

- La baisse des dotations qui rend de plus en plus compliqué de boucler les budgets alors que, dans le même temps, les exigences des populations et de l'État sont de plus en plus fortes.
- L'abandon des zones rurales, la fermeture des services publics : écoles ou/et commerces de proximité sans parler des formalités et documents divers à traiter par Internet sans appui local.
- La multiplication des tâches et des contrôles tatillons des services de l'État, les changements permanents, illisibles et injustes des mécanismes financiers, les multiples réunions sans issue, la multiplication des normes, les règles d'urbanisme de plus en plus contraignantes et dont les populations rendent les maires responsables même s'ils sont les dernières « roues de la charrette » en ce domaine. En fait, pour faire simple, l'administration n'a qu'un souci : ouvrir le parapluie pour éviter les ennuis et reporter les responsabilités sur les élus.
- La loi Notre et les transferts de compétence vers l'intercommunalité n'ont pas arrangé les choses. En effet, le public s'imagine que, dès lors qu'il y a transfert de compétence, c'est l'intercommunalité qui s'occupe de tout. Or, en réalité, la commune garde souvent le travail au quotidien, les ennuis et les relations, pas toujours faciles, avec les habitants. Il en est ainsi avec l'assainissement pour lequel c'est l'employé communal qui continue à entretenir les installations. S'agissant des ordures ménagères, la mise à disposition et la répartition des bennes sont toujours de notre ressort de même que la solution des problèmes quotidiens.

Ce que l'on constate également, c'est que le maire sert souvent de « bouc émissaire » puisqu'il est en relation quotidienne avec la population et c'est auprès de lui que l'on vient se plaindre des « misères » et des entraves administratives de toutes sortes subies et comme si cela ne suffisait pas, ils sont victimes d'attaques téléguidées depuis les ministères et les médias comme la vague « balance ton maire » sur la taxe d'habitation.

Par contre, lorsque l'on a besoin d'eux pour mettre de « l'huile dans les rouages » quand la situation l'exige au niveau national ou local, on sait faire appel à eux pour apaiser les tensions et recueillir les cahiers de doléances.

Aussi, nous voulons rappeler que les communes ne sont pas des institutions poussiéreuses mais des espaces d'innovation et de modernité qui ont toute leur place dans une République décentralisée où tout ne se décrète pas d'en haut. Plus précisément, celui qui décide doit payer et celui qui paye doit pouvoir décider.

Pour tous ces motifs, on peut comprendre que la fonction n'attire plus guère.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons la meilleure année 2019 possible.

LES MANIFESTATIONS DE LA MAIRIE

Cérémonie des vœux : comme d'habitude, elle aura lieu le dernier vendredi du mois de janvier, c'est-à-dire le 25 janvier à partir de 18h00.

Repas des aînés : le traditionnel repas des aînés réservé aux plus de 60 ans de la commune est prévu le dimanche 27 janvier à partir de 12h30 au restaurant « Le Taravelou ». Merci de vous inscrire en mairie le plus rapidement possible.

CHANTIERS ET TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DU SECOND SEMESTRE



Voirie.

Comme chaque année, l'entretien de la voirie la plus détériorée constitue notre source de dépense la plus importante.

Ainsi que prévu au budget et après le choix de la commission ad-hoc et validation par le Conseil municipal, deux entreprises ont été consultées. L'entreprise la mieux disante étant la société Lagarde & Laronze, elle a procédé à la rénovation des voies suivantes :

- Traversée du village de La Roche
- Première tranche de la route des Perds
- Entrée du village de La Brousse
- Voie entre La Tour et Cheyrat
- Allée des Grands Bois
- Route de la Bachellerie (abords AJC)

Le coût total des travaux ressort à 21 612 € TTC.



Autres travaux et dépenses inscrites au budget.

Outre les travaux routiers, il a été réalisé les opérations suivantes telles que prévues au budget :

- Participation aux travaux de la caserne des pompiers du Lardin
- Porte d'accès au logement du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds dans le bourg
- Finition de l'aire de jeux
- Installation du numérique (2ème classe) à l'école
- Remplacement de l'unité centrale informatique à la mairie
- Borne wifi dans la salle de réunion
- Achat d'un nettoyeur haute pression
- Coffret extérieur du défibrillateur
- Remplacement d'une débroussailleuse
- Aménagement de deux WC à l'école (plomberie et remplacement des portes) non prévu au budget pour une dépense de 3 743 € TTC.

Par ailleurs, après versement de la subvention par le Conseil départemental octroyée pour les travaux d'aménagement du bourg et en attente depuis 2014, nous avons remboursé le prêt relais de 60 000 € supporté dans l'intervalle en sus de l'annuité normale d'emprunt.



LA VIE AGITÉE DE NOTRE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Acte 1 : La fin programmée de notre RPI Peyrignac/Châtres

Comme vous le savez, la classe maternelle de Châtres rattachée à notre RPI a été fermée à la rentrée scolaire de septembre 2018 sur décision de l'Inspection académique, venant confirmer les craintes que nous avons depuis plusieurs années. La raison officielle de cette fermeture est que les classes uniques doivent disparaître pour des motifs de sécurité et de difficultés d'assurer les remplacements en l'absence de l'enseignant. Mais, comme chacun sait et selon le proverbe « Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage ».

Dans un premier temps, sur la base de ces informations nous avons engagé des négociations avec Beauregard et le Lardin pour créer un nouveau RPI avec ces deux communes mais cette solution n'a pu aboutir au dernier moment.

Nous nous abstenons d'épiloguer sur les raisons de cet échec mais en définitive la solution de rechange que nous avons élaborée dans la précipitation s'avère être la plus judicieuse.

Acte 2 : Le rattachement au RPI de la Bachellerie/Saint-Rabier

Après de rapides négociations conduites dans un esprit de concertation, nous avons adopté la formule la plus simple qui consistait à diriger les enfants de maternelle précédemment basés à Châtres vers la Bachellerie ; les deux communes de Peyrignac et Saint-Rabier conservant leurs classes sur les bases antérieures. La commune de Peyrignac, chargée du transport scolaire sur l'ancien RPI, assure le transport des élèves de maternelle de Peyrignac et Châtres vers la Bachellerie ce qui a nécessité une réorganisation horaire pour les agents concernés.

Nos deux communes contribuent financièrement au fonctionnement de l'école de la Bachellerie, au paiement des ATSEM et agents de services nécessaires en école maternelle et à la cantine, au prorata du nombre d'enfants de chaque commune, ce qui représente une somme appréciable.

En résumé, après quatre mois, le rythme de croisière est atteint et notre nouveau RPI est parfaitement « huilé ».

La nouvelle organisation envisagée pour la rentrée de septembre 2019

Après cette nécessaire période de rodage, notre nouveau RPI va achever sa mue et fonctionner selon les principes en vigueur.

Ainsi, tous les enfants de maternelle de notre secteur continueront à être dirigés à la Bachellerie jusqu'au CP inclus. Les trois classes prévues devraient compter 70 élèves dont une dizaine de Peyrignac qui font leur entrée en petite et moyenne section.

Par contre, les autres élèves du primaire seront rattachés soit à Peyrignac soit à Saint-Rabier selon la répartition suivante :

- L'école de Peyrignac comptera deux classes : une de CE1 et une de CE2 soit une quarantaine d'élèves environ.
- L'école de Saint-Rabier recevra les élèves du territoire, scolarisés en CM1 et CM2 sur deux classes également, à savoir une cinquantaine d'élèves.

Ce système sera beaucoup plus efficient dès lors que chaque enseignant aura une classe d'un seul niveau à gérer.

Les conséquences sur le transport scolaire.

Quelle que soit leur provenance, les élèves devront être transportés sur l'une des trois communes suivant leur classe de rattachement et selon un dispositif à mettre en place ; la Bachelierie constituant la « gare de triage ».

Pour ce faire, le bus de Peyrignac de 20 places pour les enfants sera insuffisant et il conviendra donc de confier le ramassage, après appel d'offres, à un transporteur privé et de résoudre les problèmes en découlant.



RECENSEMENT DE LA POPULATION EN DÉBUT D'ANNÉE 2019

Tous les cinq ans, il est procédé au recensement de la population des communes et, en début d'année 2019, nous serons concernés.

Cette opération aura lieu du 17 janvier au 16 Février et sera conduite comme en 2014 par les agents administratifs : Bernadette Carré en tant que coordonnatrice et Nadia Raynaud en qualité d'agent recenseur. Celle-ci viendra à votre rencontre et vous remettra différents formulaires à remplir à savoir : une feuille de logement et des bulletins individuels pour chacun des occupants. Cette déclaration pourra également se faire sur internet. Les formalités vous seront expliquées par Mme Raynaud.

Si vous utilisez la formule dématérialisée, il faudra vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et de cliquer sur « accéder au questionnaire en ligne ». Vous utiliserez un code d'accès et un mot de passe figurant sur la première page du document qui vous sera remis l'agent recenseur. Il suffira ensuite de vous laisser guider pour remplir le questionnaire en ligne. Attention, le recensement est gratuit et ne répondez surtout pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Par ailleurs, les renseignements communiqués sont strictement confidentiels et ne peuvent en aucune façon être divulgués.

Pour votre information, ce recensement permettra de déterminer la population exacte de la commune qui a été mise à jour dans l'intervalle de 5 ans à partir des données de la taxe d'habitation et de la prise en compte des constructions nouvelles ou de celles vacantes qui sont devenues occupées. Ainsi, selon les informations qui nous ont été fournies par les services préfectoraux pour 2018, la population communale ressortirait à 630 habitants. Nous verrons donc si cette estimation est exacte. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

À PROPOS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE PEYRIGNAC À TRAVERS LES ÂGES (DES ANNÉES 1850 À NOS JOURS)

Les « hautes eaux » : Plus de 600 habitants, avant 1900 et dans les années 1836 à 1866

| Année | Nombre d'habitants |
|--------------|--------------------|
| 1841 | 600 |
| 1836 | 604 |
| 1856 et 1861 | 607 |
| 1866 | 612 |

↑
Maximum de population atteint dans l'attente du prochain recensement

Les « basses eaux » : De 300 à 400 habitants, de 1926 à 1969 et la rechute de 1999

| Année | Nombre d'habitants |
|-------|--------------------|
| 1962 | 299 * |
| 1968 | 311 |
| 1946 | 351 |
| 1936 | 385 |
| 1931 | 392 |
| 1999 | 394 |
| 1926 | 400 |

*Chiffre minimum atteint

Les Périodes troublées (guerres, phylloxéra...)

| Année | Nombre d'habitants |
|-------|--------------------|
| 1911 | 499 |
| 1921 | 415 ⁽¹⁾ |
| 1936 | 385 |
| 1946 | 351 ⁽²⁾ |
| 1891 | 501 |
| 1896 | 420 ⁽³⁾ |

⁽¹⁾ 1ère guerre mondiale et ses nombreux morts

⁽²⁾ 2nde guerre mondiale

⁽³⁾ Phylloxéra de la vigne et exode des habitants

Les derniers recensements et « l'embellie » de ces dernières années

| Année | Nombre d'habitants |
|-------|--------------------|
| 1999 | 394 |
| 2004 | 463 |
| 2009 | 514 |
| 2014 | 564 |
| 2018 | 630* |

* Evaluation de l'INSEE soit 236 habitants en plus en une vingtaine d'années

INFORMATIONS DIVERSES



L'extension du cimetière

A l'examen du plan actuel du cimetière, il apparaît que les lots disponibles se réduisent de plus en plus. Il importe donc d'envisager son extension d'autant qu'il convient de prévoir un certain temps pour réaliser les différentes opérations en découlant : achat du terrain, clôture, aménagement des voies de circulation, découpage et numérotation des lots.

Les premières démarches ont donc été entreprises afin de conduire cette opération dans les délais.



Un nouveau columbarium

Les huit box du columbarium actuel ont été cédés et nous avons demandé à trois prestataires de nous communiquer leurs meilleurs prix pour des équipements de 8 et 12 places de façon à choisir la meilleure formule sachant que l'incinération compte de plus en plus d'adeptes ce qui conduit à privilégier la formule à 12 places.



Signalétique routière et limitations de vitesse

Après avoir obtenu les avis techniques des services de la voirie du Département, le Conseil municipal a décidé d'apporter quelques modifications à l'organisation routière de la commune :

1. En créant plusieurs « Stop » en lieu et place des « priorités ». Il en est ainsi :
 - Au bas de l'escalier de la mairie en provenance de la Brousse ; cette voie ne sera plus prioritaire.
 - A l'intersection de la route de Châtres et des voies venant du Combal et de La Roche
 - A l'intersection de la route de Châtres et des voies menant à Cheyrat et La Tour.
2. En instaurant une limitation de vitesse à 50 kms/heure à la sortie du bourg en direction de Châtres.
3. En limitant la vitesse à 30 kms/heure entre l'entrée du village de la Bonnelle et les Perds.

Les signalisations correspondantes seront installées à brève échéance.



Le réchauffement climatique est « en marche » à Peyrignac et ailleurs, et ça se mesure.

Comme vous le savez, nous produisons de l'électricité à partir des panneaux solaires installés sur le gymnase et au fil des années notre production, injectée dans les foyers de la commune, va en augmentant ce qui est indiscutablement un bon instrument de mesure du réchauffement climatique puisque, à l'évidence, plus le soleil brille, plus nous produisons.

Ainsi, pour les quatre dernières années, notre recette liée à la production d'électricité a varié dans les proportions suivantes :

| Année | Recette | Variation/année précédente | Variation en pourcentage / année précédente |
|-------|----------|----------------------------|---|
| 2015 | 24 013€ | 0 | 0 |
| 2016 | 25 742 € | + 1 729 € | + 7,2 % |
| 2017 | 27 546 € | + 1 804 € | + 7 % |
| 2018 | 26 857 € | - 689 € | - 2,5 % |

En fait, entre 2015 et 2018, l'écart est de + 2 844 € soit + 11,84 %, c'est-à-dire l'équivalent de 4 375 kw/h en plus au tarif de 0,65 €/kw.



Témoignages des internautes sur la commune de Peyrignac.

Les internautes qui ont donné leur avis sur différents indicateurs permettant d'apprécier s'il fait bon vivre sur la commune ou pas donnent les notes moyennes suivantes (notation sur 5) :

- Cadre de vie : 2,7/5
- Espaces verts : 3/5
- Propreté des rues : 5/5
- Absence de pollution : 2,5/5
- Niveau de sécurité : 4,5/5

Chacun appréciera.



Pylône TDF à l'arrière des ambulances SN AJC24 : ça se confirme.

Dans un précédent bulletin, nous vous avons annoncé l'installation d'un pylône à l'arrière de la parcelle occupée par les ambulances SN AJC24, non loin du garage couvert. Cette opération est destinée à « édifier une station radioélectrique composée d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes de télécommunication » et plus précisément à améliorer le débit téléphonique sur le secteur autoroutier et dans le bas de la commune.

A cet effet, TDF a signé une promesse de vente avec la mairie en vue de l'acquisition d'une parcelle de 160 m². L'acte de vente devrait suivre ainsi que la réalisation de l'équipement.



Conséquences de la sécheresse.

La préfecture nous informe que certaines communes peuvent avoir été impactées par les phénomènes de sécheresse tels que ceux subis cet été avec des conséquences de « retraits/gonflements » des sous-sols argileux sensibles.

Il est précisé que les fissures en découlant mettent plusieurs semaines voire plusieurs mois à apparaître.

Au cas où ce serait le cas, l'instruction effective des dossiers d'indemnisation présentés est réalisée sur le fondement d'un rapport établi par Météo France sur le phénomène qui ne sera transmis

au service préfectoral de la « Direction de la sécurité civile » qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2019 !

Ainsi, les éventuelles demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne sont reçues en Préfecture qu'à compter de janvier 2019 au moyen d'un imprimé CERFA à demander au service concerné.



Formation au maniement du défibrillateur.

Des formations au maniement de l'appareil et aux gestes de premiers secours sont organisés périodiquement par divers organismes : pompiers, MSA etc...

Sur la commune, nous disposons d'un appareil approprié, facilement accessible à l'entrée de la salle de réunions, et d'une équipe de bénévoles susceptibles d'intervenir en cas de besoin. Cette liste est jointe au présent bulletin pour affichage chez vous au cas où vous l'auriez égarée.

Sachez que des stages d'une demi-journée en principe sont organisés périodiquement sur la commune ou à proximité et que si vous souhaitez y participer, vous y serez les bienvenus. Cela nous permettra d'étoffer l'équipe actuelle car on n'est jamais de trop au cas où.

Merci de vous faire connaître en mairie.



Manifestations du 11 novembre : des cérémonies du centenaire de haute tenue.

Avec l'appui des secrétaires de mairie, des conseillers municipaux, et d'une équipe de bénévoles dévoués, les cérémonies du centenaire marquant la fin de la grande guerre ont été d'une haute tenue. La commune a ainsi marqué son respect et sa reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie à la patrie.

En premier lieu, dès le mardi 6 novembre, Fabien Larue, généalogiste professionnel et spécialiste des recherches sur la « grande guerre » a inauguré le début des commémorations du centenaire par une conférence intitulée « Sur les traces de nos ancêtres pendant la grande guerre ». Cette conférence, largement étayée par des exemples personnels a été suivie par une cinquantaine de personnes fort intéressées.

Auparavant, à la demande de nos instituteurs il avait consacré sa journée aux enfants des écoles afin de les sensibiliser sur ce qu'avait été la « grande guerre » mais également sur leurs ancêtres dans le but de leurs donner plus d'armes pour mieux connaître leurs valeurs.

Le samedi 10 novembre, la « dictée de la paix » d'après le récit du Peyrignaçois Ivan Reyjal, Capitaine d'un régiment d'infanterie qui déposa à la mairie son précieux récit relatant l'arrivée des parlementaires allemands venus se rendre le 7 novembre 1918.

Pendant le weekend, une très riche exposition d'objets, armes, artisanat de tranchées, livrets militaires, médailles de guerre, photos, journaux d'époque, cartes postales, livres, bandes dessinées réalisées par les enfants de l'école sous les conseils de Samuel Pereira. En complément, un film documentaire « Là où poussent les coquelicots » sur des dessinateurs de BD spécialistes de la « grande guerre » était projeté.

Enfin, la cérémonie au monument aux morts du 11 novembre fut le moment fort de cet hommage aux morts pour la France. Après le dépôt de la gerbe, les cloches sonnèrent à la volée à 11h00 pendant 11 minutes comme le 11 novembre 1918. L'appel aux morts pour la France et la lecture des circonstances de la mort des 22 poilus inscrits sur le monument par les enfants de l'école furent suivis par la lecture, émouvante, du récit du capitaine Reyjal par Marylise Sauvion, comédienne professionnelle. Ensuite, après la minute de silence, les choristes peyrignaçois de la chorale bachelière et les enfants de l'école entonnèrent la Marseillaise. Enfin, un lâcher de « colombes de la paix » par Ludovic Boulinguez vint clôturer la cérémonie d'une durée d'une heure avant de prendre le pot de l'amitié.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce devoir de mémoire et qui ont permis, par leur implication, de donner un relief tout particulier à cet anniversaire symbolique avec une mention particulière aux bénévoles de la bibliothèque : Brigitte Michel, Annie Norbelat, Claire et Dominique Liou bien épaulées par Andrée Brunelière. S'y ajoutent les enseignants : Jérémie Lajugie-Congy et Emilie Portal ; la famille Reyjal, les enfants des écoles et les nombreux Peyrignacois qui nous ont confié les documents, objets et souvenirs qui ont permis l'organisation d'une exposition de haut niveau.

Emilie Portal : dans le cadre des commémorations du centenaire de 1918, la classe de CE2-CM1-CM2 a participé à un projet en partenariat avec la mairie et la bibliothèque de Peyrignac. Le 28 septembre 2018, ils ont visité l'exposition du GENCO à Brive sur les tranchées. Le 6 novembre, M. Fabien LARUE, généalogiste professionnel, est intervenu à l'école pour aborder la généalogie avec les CE2-CM1-CM2 puis la Grande Guerre et la vie des Poilus dans les tranchées auprès de tous les enfants de l'école, ainsi qu'une explication sur les monuments aux Morts. Enfin, les élèves de CE2-CM1-CM2, en plus de leur participation à la cérémonie du 11 novembre, ont réalisé des bandes-dessinées à partir de *Paroles de Poilus* grâce à l'intervention de Samuel Pereira, illustrateur professionnel. Ces BD ont été affichées lors de l'exposition organisée par la bibliothèque.



BIBLIOTHÈQUE

Pour le premier semestre 2019, la bibliothèque propose aux habitants de Peyrignac de participer au « **Prix des lecteurs d'Étranges lectures** », organisé en partenariat avec la bibliothèque départementale Dordogne-Périgord. Jusqu'au 30 avril, lisez et votez parmi les 5 titres de romans proposés pour le plaisir d'entendre lire le titre choisi lors de la saison 2019-2020. Les 5 pays présents cette année sont : la Corée du Nord, le Ghana, l'Islande, l'Italie et le Vietnam. N'hésitez à participer en venant emprunter les romans étrangers proposés.

Enfin, la prochaine traditionnelle **dictée du Certificat d'études** aura lieu le samedi 2 mars 2019, à 15 heures, salle des fêtes. A vos agendas !

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.



CENTRE DE SANTÉ

Conformément aux engagements pris en 2014 par la nouvelle municipalité du Lardin et après de multiples tractations et démarches, le centre de santé destiné à tout le territoire environnant est ouvert pour le plus grand soulagement de patients qui ne trouvaient plus de professionnels de santé suite à la fermeture de deux cabinets sur cette commune.

Le centre a été installé dans les locaux de l'ancienne gendarmerie après des travaux d'aménagement importants.

Ainsi, les spécialités suivantes sont actuellement pratiquées :

- médecine générale : tel 05 64 34 20 00
- kinésithérapie, ostéopathie : Tel 05 64 34 20 11
- infirmières : Tel 07 67 13 75 00

Une sage-femme viendra renforcer l'équipe médicale début février.

Selon la formule consacrée, nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil même si ce ne sont pas des professionnels que l'on fréquente par plaisir.

VIE ASSOCIATIVE



Le bénévolat : « Qu'es Acco »

La commune présente la particularité de compter un bon nombre d'associations et, comme ailleurs, on constate que le nombre de bénévoles diminue au fil des ans, ce qui ne manque pas de surcharger ceux qui restent et les incite par conséquent à jeter l'éponge.

Certes, la charge de travail dépend de l'activité de l'association et certaines nécessitent « plus de bras » que d'autres.

La première conséquence est que les associations qui demandent une main d'œuvre importante, comme par exemple le comité des fêtes en début et en fin des marchés de producteurs avec le montage et le démontage des installations, saturent lors de ces opérations. S'y ajoutent les illuminations du bourg de fin d'année que tout le monde apprécie mais qui exigent un certain temps pour les fixer.

La deuxième conséquence est qu'à force de saturation, l'association et les activités attractives qu'elle développe avec de l'ordre de 5 000 visiteurs pour les marchés d'été sont sur la sellette car, comme chacun sait, la saturation provoque le découragement.

Avant qu'il ne soit trop tard et plutôt que de critiquer que rien ne se fait sur la commune et « qu'avant c'était mieux », il convient de positiver et de plus s'impliquer à la mesure des disponibilités de chacun.

Il y a donc urgence à venir épauler, notamment en périodes de pointe d'activité, les associations qui en ont besoin et notamment le comité des fêtes mais pas seulement. Chacun donne le temps qu'il peut et on ne pointe pas, qu'on se le dise !

Espérant que vous répondrez nombreux à cet appel.



Amicale laïque

La fin d'année a été dense pour l'Amicale laïque. En effet, ces trois derniers mois, trois événements organisés par l'association ont animé la vie du village : la chasse aux trésors d'Halloween, le repas mique et le marché de Noël.

Ces trois manifestations ont été possibles grâce à la mobilisation des bénévoles de l'Amicale, des parents d'élèves, de la mairie qui met à disposition ses locaux, du comité des fêtes, du prêt du matériel du centre social de Thenon et des commerces partenaires (Vival, Taravelou, GAEC, camping la Garenne...). Nous remercions toutes les personnes impliquées ainsi que les participants qui se sont inscrits à ces événements. Grâce à eux, un chèque de 536 € a été remis à l'école de Peyrignac.

L'année 2019 s'annonce également riche en animations. Venez d'abord tenter votre chance le 9 février 2019 au loto des écoles dont l'intégralité des recettes sera utilisée au bénéfice des enfants.

Les 16 et 30 mars 2019, deux représentations de « Tout Peyrignac sur les planches » vous divertiront grâce aux différentes troupes de danse et théâtre du village.

Nous rappelons également qu'il reste des créneaux pour apprendre gratuitement la clarinette. Si vous avez peur de vous engager directement dans un achat, il y a la possibilité de louer l'instrument auprès de certaines boutiques. N'hésitez pas à nous contacter.

Meilleurs vœux à tous.



Comité des fêtes : Les années se suivent et se ressemblent.

Les activités de l'association se sont déroulées en deux temps avec d'une part l'organisation des marchés de producteurs et d'autre part la fête votive.

Les marchés de l'été ont connu leur succès habituel et le public, comme les années précédentes, a répondu présent et les recettes ont même augmenté de 9%, ce qui constitue le meilleur baromètre de mesure de l'activité. Les producteurs ont également bien travaillé : la soirée sanglier est toujours autant appréciée, l'animation musicale avec les mêmes intervenants d'année en année recueille l'adhésion générale. Par ailleurs, les stands à l'accueil, aux frites, au bar et à la cuisson sont bien organisés comparativement à ce que l'on peut voir ailleurs.

Pour ce qui est de la fête, on constate à Peyrignac comme ailleurs un « essoufflement » de ce type de manifestations qu'il convient de renouveler à condition de trouver des activités porteuses et à ce titre toutes les suggestions sont les bienvenues.

Quelques domaines ont bien fonctionné comme les vélos fleuris, les attractions foraines (en légère baisse toutefois), la soirée entrecôtes, la messe chantée par la chorale de la Bachellerie dans le parc du château et la présence de confréries a été fort appréciée. Le feu d'artifice a été comme d'habitude magnifique.

Par contre, le vide-grenier est à supprimer et le concours de pétanque connaît, comme les années précédentes, un succès mitigé même si les lots ont été améliorés.

La deuxième opération à laquelle les membres du comité des fêtes ont largement participé concerne la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année. En effet, épaulés par les membres de l'amicale laïque, les bénévoles n'ont pas plaint leur peine en fabriquant un chalet et en installant les guirlandes et décorations diverses. D'ailleurs, le comité a offert les dix supports lumineux installés sur les pylônes d'éclairage pour une somme de 2 856 € ; la commune prenant à sa charge les guirlandes en façade de la mairie pour 1 352 €, ce qui permet de reconstituer le stock vieillissant de décorations.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Société de chasse.

Elle est constituée de dix chasseurs qui se retrouvent du 15 Septembre jusqu'à fin février, en GC (groupement de chasseurs) avec Châtres et La Chapelle Saint-Jean, ce qui permet d'avoir un grand territoire de chasse, tout en restant indépendant.

Les chasseurs sont des usagers des chemins qui restent vigilants sur la sécurité de tous.

Bonne promenade, bonne marche et surtout bonne année 2019.



Club de l'Amitié.

En septembre, après deux mois de vacances bien méritées, le club a repris ses activités dans la joie et la bonne humeur !!

- Du 15 au 20 septembre : voyage dans le Jura, 14 personnes du Club étaient présentes.

- Le 26 septembre : grand rassemblement de la Fédération de la Dordogne de « Générations Mouvement » : repas animé à Bergerac. Très apprécié de tous, belle ambiance. Bon moment de convivialité et d'échanges entre Clubs.

- 14 octobre : loto de la Solidarité, au profit d'œuvres caritatives et des enfants de l'école de Peyrignac. La totalité de la recette leur a été reversée. Le succès était au rendez-vous. Nous remercions tous les artisans, les commerçants et tous les généreux donateurs de la commune et des communes voisines. Nous avons de beaux lots très appréciés des heureux gagnants : aspirateur, réfrigérateur,

micro-onde, téléviseur, bouilloire, cafetière, séjour en pension complète de 4 jours sur la Costa-Brava, séjour au Puy du Fou, entrées de sites touristiques et beaucoup d'autres lots.... Les enfants n'ont pas été oubliés : tablette, montre connectée...

- 4 novembre : repas traditionnel des « châtaignes », tant attendu et très réussi. Succès rendu possible grâce à tous nos bénévoles très dévoués, tant pour l'organisation : préparation du repas, service, présentation, installation et belle ambiance. Merci à toutes et tous !!!

- 21 novembre : interclub chez nos amis de Ladornac, nous étions une vingtaine de personnes. Nous avons été très bien accueillis, monsieur le Président Gérard Perrin nous a passé un film sur la vie à Terrasson dans les années 60. Nous avons dégusté ensuite de très bonnes pâtisseries fabriquées par les adhérents(es) du Club.

- 28 novembre : anniversaires du mois, une trentaine de personnes étaient présentes. Nous avons invité monsieur Jean-Claude Dousseau des Restos du Cœur, madame Renée Bourgeade du Téléthon (présents) et monsieur Lajugie-Congy Jérémie, directeur de l'école (excusé), afin de leur remettre leur part soit 450 € chacun, représentant la totalité de la recette de notre loto de la solidarité. Nous avons dégusté les pâtisseries fabriquées par nos adhérents(es) et pris le verre de l'Amitié.

- Tous les mercredis nous nous retrouvons à 14h30 dans la salle du club pour un moment de partage et d'amitié. Le dernier mercredi du mois nous souhaitons « les anniversaires » dans la salle des fêtes.

En chœur et avec le cœur, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Club d'aéromodélisme (MC24).



Pour l'information des habitants, le calendrier des manifestations pour le premier semestre 2019 est le suivant :

- 9 mars 2019 : repas antillais et soirée dansante à la salle des fêtes.

- 9 et 10 juin 2019 : un grand meeting international d'aéromodélisme est prévu à Saint-Rabier en présence des meilleurs pilotes d'Europe. Nous vous convions à assister à ce spectacle unique dans notre région.

Handball Club Vallée Vézère : des effectifs stables.



Après une saison 2017/2018 riche en résultats sportifs avec 6 titres de champions sur les 12 équipes engagées en compétition, le HBCVV redémarre une nouvelle année sportive avec des effectifs de l'ordre de 148 licenciés dont 102 jeunes de moins de 18 ans. Ce maintien permet donc de réengager les équipes en compétition pour toutes les catégories, tant en filles qu'en garçons.

Même si les effectifs restent stables depuis 2 ans, les bénévoles eux, ne font pas en augmentant et surtout chez les encadrants sportifs pour toutes les catégories. Cette année, le club avait relancé son projet de formation pour 2 services civiques mais malheureusement, cela n'a pas abouti par manque de candidats ! L'entraîneur des seniors filles, par changement professionnel, a dû passer le flambeau à ses collègues de l'entente avec le club de Sarlat, car malheureusement, nous n'avons pas non plus trouver un coach pour encadrer l'équipe. Et pour finir, les Cro-Magnons (seniors garçons) n'ayant pas l'effectif suffisant, ne peuvent être engagés en compétition et se sont orientés soit dans d'autres clubs, soit en équipe loisir.

Malgré cela, les deux équipes seniors filles sont actuellement 4ème du championnat régionale et 3ème du championnat départemental au classement provisoire.

En terme de réjouissance, nous saluerons l'extraordinaire performance de l'équipe de France de handball féminin, qui vient de remporter à domicile, l'Euro 2018. Quelles championnes ! De plus, nous aurons la chance de pouvoir les rencontrer en mars 2019. Elles viennent au Palio de Boulazac pour affronter les équipes de la Norvège, la Roumanie et du Danemark lors de la Golden League.

Notre petit club « familial » devient attractif grâce à notre travail, notre dynamisme et la poursuite de nos différents projets . Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Arnaud :06.26.52.31.65. Vous pouvez consulter notre page facebook : Handball Club Vallée Vézère - HBCVV .



ERIK Orsenna

Écrivain, membre de l'Académie française

Extrait de : Maires de France, supplément an n°363, décembre 2018

« C'est vous que j'ai vus partout en première ligne, vous, les maires et leurs équipes.

Car c'est vous qui tenez la maison France.

Sans vous (...), sans la générosité de votre implication qui est à la fois proche, générale et quotidienne, sans vous je n'ose imaginer ce qui resterait de notre société.

(...) seuls les corps intermédiaires sont capables de fabriquer assez de synthèse pour que le dialogue remplace jour après jour une suite chaotique d'affrontements.

(...) vous êtes ceux et celles qui réparent, (...) ceux et celles qui réparent les vivants.

Mais réparer n'est pas suffisant, une commune n'est pas qu'une infirmerie, ce doit d'abord être une pépinière.

Vous l'êtes déjà mais devenez-le plus encore, des fabricants de possibles. »

P.S. : reste seulement à ajouter à ce message l'ensemble des élus, des personnels communaux et du milieu associatif qui participent à cette animation communale.

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
1^{er} SEMESTRE 2019**

| Date | Libellé | Organisateur |
|---------------------|--|------------------------|
| Vendredi 25 janvier | Vœux du maire à 18h00 | Commune |
| Dimanche 27 janvier | Repas des aînés à 12h30 au Taravelou | Commune |
| Samedi 9 février | Loto | Amicale laïque |
| Samedi 16 février | Assemblées Générale | Club des aînés |
| Samedi 2 mars | Dictée du certificat d'études | Bibliothèque communale |
| Samedi 9 mars | Repas Antillais et soirée dansante | Model'Club 24 |
| Samedi 16 mars | Théâtre "Tout Peyrignac sur les planches" 1ère séance | Amicale laïque |
| Dimanche 24 mars | Repas paëlla | Club des aînés |
| Samedi 30 mars | Théâtre "Tout Peyrignac sur les planches" 2ème séance | Amicale laïque |
| Dimanche 14 avril | Journée jeux gonflables | Amicale laïque |
| Mercredi 24 avril | Chasse aux œufs | Amicale laïque |
| Mercredi 1er mai | Randonnée pédestre et fête de l'ail | Amicale laïque |
| Samedi 02 Juin | Repas | Club des aînés |
| Samedi 22 juin | Jambon à la ficelle | Peyri'Quad Evasion |
| Lundi 24 juin | Feu de la Saint-Jean | Club des aînés |

MODEL CLUB 24

24210 st RABIER (le grand CODERC TEL:0625094593)



Le Team au complet

Décorations de Noël
proposées par le Comité des fêtes
et l'Amicale laïque



Arrivée triomphale du Père-Noël !



La Ferme de Jeannot
FROMAGES FRAIS FERMIERERS en lait de vache
1 chemin de la vergne - 24210 - PEYRIGNAC
06 15 60 26 84

Les Compagnons Réunis
Association de Mémoires Historiques
Georges LAFAYE
Gérant

ZA " Les Chasselines "™
24210 LA BACHELLERIE

Tel : 05 53 51 58 31
Fax : 05 53 51 58 33
Port : 06 98 48 58 33

Pizzeria - Resto - Café concert

Le marquee
Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05 53 51 58 31



CELINE

Coiffure à domicile

Tél.: 06.89.04.06.14

24210 PEYRIGNAC

www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/



Tél.: 05 53 50 63 39

EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY

Epicerie – Produits frais

Pain – Gaz - Tabac

Livraison – Presse

Point Poste

24210 PEYRIGNAC

Tél. :

05.53.50.70.19



ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
Maçonnerie - Peinture

Artisan

Portable : 06.09.87.44.19

La Bonnelle - 24210
PEYRIGNAC



SARL ROULAND

Menuiserie Electricité
Placoplâtre Isolation



24210 PEYRIGNAC

Port. 06 22 19 41 97

sarlrouland@yahoo.fr



Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73



Panneaux, Enseignes, Lettrage, Découpe Numérique, Cartes de visite, Flyers, Décor véhicules...

Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr



Ludovic BOULINGUEZ

réalise pour vous vos travaux de rénovation ou de création de salle de bain, vos travaux de plomberie. Devis gratuit et rapide.

Lala
24210 PEYRIGNAC

06.86.58.05.23



mclg.boulinguez@wanadoo.fr

Ludovic BOULINGUEZ
Artisan qualifié
mclg.boulinguez@wanadoo.fr



Ambulance Vsl Taxi

Route de Robinson

Lieu dit les Magoberts **Tel: 05 53 50 20 17**

24210 PEYRIGNAC